



BETIEH ETOUNDI Armand, le président régional du BRIC pour le Centre et représentant du candidat NDIFOR AFANWI Frankline dans la commission départementale de supervision de la MEFOU et AFAMBA lors de la présidentielle 2018, est accusé d'avoir perturbé les travaux de ladite commission le 8 octobre dernier. L'élection présidentielle du 07 octobre 2018 au Cameroun n'a pas fini de faire des victimes.

L'on croyait que les cas de violence enregistrés dans certains bureaux de vote, ainsi que les frustrations vécues par bon nombre de citoyens proches notamment de l'opposition s'étaient arrêtés après la consécration par le Conseil Constitutionnel de ce que certains continuent d'appeler un hold-up électoral.

Le calvaire continue, trois mois après, pour BETIEH ETOUNDI Armand. Président régional du Bloc pour une Reconstruction Idéale du Cameroun (BRIC) pour le Centre, il s'est retrouvé au cœur de la campagne du candidat FRANKLINE NDIFOR AFANWI, que son parti avait choisi d'accompagner. Désigné directeur régional de campagne de ce candidat dans la région du Centre, il a essayé d'empêcher ce qu'il considérait comme des tripatouillages. Si cette action pourrait être comprise dans un environnement normal, le jeune homme politique a dû se rendre à l'évidence qu'au Cameroun, les choses ne sont pas toujours simples.

Le fait qu'il a bloqué le déroulement des travaux de la commission départementale de la Mefou

et Afamba le 8 octobre 2018, lendemain du scrutin, a fait de lui un ennemi d'Etat. Il en effet recherché par les forces de l'ordre depuis ce jour-là. Et si elles le retrouvent, pour la troisième fois, il se retrouvera au frais. Il a en effet été interpellé à deux reprises pendant les deux semaines de la campagne électorale. Cette fois-ci, il est attendu à la Délégation Régionale de la Police Judiciaire pour le Centre pour activité dangereuse.

Loin donc des simples interpellations qui s'achevaient au bout de quelques heures de garde à vue, il risque désormais une condamnation qui pourrait aller de deux ans de prison ferme à la peine de mort, en application de la Loi N° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme désormais en vigueur au Cameroun, précisément dans son article 2.

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA  
SURETE NATIONALE

DIVISION REGIONALE DE LA POLICE

JUDICIAIRE DU CENTRE

BRIGADE DES RECHERCHES

N° 000468 DGSN/SG/DRSNC/DRPJC/BR

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR  
NATIONAL SECURITY

CENTRE REGIONAL DIVISION OF

JUDICIAL POLICE

SEARCH BRIGADE

Yaoundé, le 10 Janvier 2019

**AVIS DE RECHERCHES****WANTED**

Il y a lieu de rechercher sur l'ensemble du territoire national le nommé **BETIEH ETOUNDI ARMAND** né le 22/05/1986 à Yaoundé Département du Mfoundi, Région du Centre, fils de ETOUNDI NKOMO Alexandre et de NTSA Blandine de nationalité Camerounaise.

L'intéressé fait l'objet d'une procédure en cours dans nos services pour trouble à l'ordre public, pillage en bande des biens publics.

En cas de trouvaile bien vouloir le conduire dans le poste de police ou de gendarmerie le plus proche et aviser de tout urgence la Délégation Régional de la Police Judiciaire pour le Centre au numéro 698947480

**Ampliations :**

- Tous services de police
- Tous services de gendarmerie
- Affichage
- Archives Chrono

Fait à Yaoundé, le 10 Janvier 2019

Le Chef de la division Régionale de  
la Police Judiciaire du Centre

*Armand Etoundi*  
**Armand Etoundi**  
Commissaire de Police

Au Cameroun, cette loi peut condamner toute personne ayant empêché à tort ou à raison une autorité de mener à bien son service. Ce qui peut donc clairement s'appliquer au cas de BETIEH ETOUNDI Armand, dont on peut comprendre la réticence, depuis octobre, à se présenter à la Police judiciaire. Il craint simplement pour sa vie.

En guise de rappelle plus d'une centaine de jeunes camerounais sont actuellement recherchés par les forces de l'ordre et les autorités judiciaires dans les villes de Yaoundé et Douala, principalement les militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) du Professeur Maurice Kamto arrivé en deuxième position lors de Présidentielle du 7 octobre 2018 et plus d'une dizaine actuellement aux arrêts. Les autorités ont confirmé ces arrestations mais n'ont pour le moment pas souhaité s'exprimer.

En parallèle, deux autres membres du MRC, Alain Fogue, trésorier du parti et professeur d'université, et Célestin Djamen ont également été arrêtés, lundi soir à Yaoundé, a confirmé le ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji. Ce dernier avait estimé samedi 26 en soirée que le MRC avait « franchi la ligne rouge et débordé le seuil de tolérance » après que le parti a appelé ce week-end à des marches contre la réélection de Paul Biya. Samedi 26 janvier 2019, 117 militants du MRC ont été arrêtés lors des manifestations non autorisées qui ont eu lieu dans plusieurs villes du Cameroun, dont le Pr Maurice Kamto en personne, l'ex-directeur de campagne de Maurice Kamto, Paul-Eric Kingue et le célèbre rappeur pro-Kamto Valsero.

Au moins six personnes avaient également été blessées, dont l'avocate Michèle Ndoki, première vice-présidente des femmes du parti. Le leader du MRC, arrivé deuxième à l'élection présidentielle d'octobre, revendique toujours la victoire. Maurice Kamto n'a de cesse de dénoncer un « hold-up » électoral.

Le 3eme vice-président de ce parti Me Emmanuel Sinh s'est dit très inquiets par la tournure que prennent les événements et par la radicalisation que prend le régime de Yaoundé. Rappelons que les libertés publiques qui avaient connu une certaine avancée au lendemain des années 90 sont en recul depuis quelque temps.

Les manifestations publiques prévues par les partis politiques de l'opposition et même par les organisations de la société civile sont systématiquement interdites. Des journalistes ont été arrêtés et certains jugés au Tribunal militaire.

**ActuCameroun**

---